

## CONTACTS

ICI

**Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) :** Agit pour défendre l'agriculture paysanne. Dispose d'une grande ressource bibliographique sur la thématique agricole (RURALTEC) et a une grande expérience en Haïti. [www.avsf.org/fr](http://www.avsf.org/fr)

**Frères des Hommes :** Lutte contre la pauvreté dans le monde, sensibilise et forme les citoyens européens aux enjeux d'un développement solidaire. Met en œuvre un projet en Haïti en partenariat avec le Mouvement des Paysans de Papaye. [www.fdh.org](http://www.fdh.org)

**Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) :** Regroupe 24 organisations agissant pour la solidarité internationale. Mène chaque année en France, la campagne AlimentTerre pour sensibiliser l'opinion publique et les responsables politiques aux causes de la faim et aux moyens de la combattre. [www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr)

**IRAM (Bureau d'études associatif) :** Cherche à contribuer à la création et à la redistribution des richesses ainsi qu'à un accès plus égalitaire aux ressources. [www.iram-fr.org](http://www.iram-fr.org)

**Ethiquable :** Agit en faveur d'un commerce équitable exigeant et soutient l'agriculture paysanne avec 49 coopératives de petits producteurs partenaires, dont la coopérative de la filière de cacao FECCANO, en Haïti. [www.ethiquable.coop](http://www.ethiquable.coop)

## PROJETS SOUTENUS PAR DES ASSOCIATIONS MEMBRES DU CHF

**Fédération Enfants Soleil Internationale :** Jardins communautaires à Verrettes et Mirault : locations de parcelles pour des paysans démunis, dons pour matériel agricole et élevage de poisson tilapia.   
Contact : [secretariat@enfants-soleil.org](mailto:secretariat@enfants-soleil.org), [www.enfants-soleil.org](http://www.enfants-soleil.org)

**ATEFAT :** Appui à des foyers de paysans vivant essentiellement de cultures vivrières et de la culture de cacao et de café pour l'exportation : maisons ou moulin à maïs, lieux de stockage du cacao.   
Contact : [ob\\_bailly@yahoo.fr](mailto:ob_bailly@yahoo.fr), [www.atefat.org](http://www.atefat.org).

**Ass'Hum :** Soutien au fonctionnement d'une laiterie du programme Lèt Agogo (Veterimed), formation des éleveurs, soutien pour la constitution d'ateliers de transformation de fruits et participation au projet commerce équitable avec le CADR et l'ANATRAF.   
Contact : [email@asshum.org](mailto:email@asshum.org), [www.asshum.org](http://www.asshum.org).

**Désir d'Haïti :** Promotion de culture maraîchère, poules et cabris; transformation de fruits.   
Contact : [desir.haiti@laposte.net](mailto:desir.haiti@laposte.net), [www.desirhaiti.org](http://www.desirhaiti.org).

**Solidarité VOAM Haïti-France :** Soutien aux habitants du Limbé : coopérative de crédit, cassaverie, pépinière.   
Contact : [voam-haitisavoie@orange.fr](mailto:voam-haitisavoie@orange.fr).

LÀ -BAS

**Ministère haïtien de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement rural, MARNDR :** [www.agriculture.gouv.ht](http://www.agriculture.gouv.ht)

**Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) :** Organisme du Système interaméricain qui fournit une coopération technique aux États membres pour assurer le développement de l'agriculture. [www.iica.int](http://www.iica.int)

**Cadre de Liaison Inter-ONG (CLIO) :** Association d'ONG en Haïti, créant un espace de concertation et d'échanges. Dispose d'une grande ressource bibliographique. [www.cliohaiti.org](http://www.cliohaiti.org)

**VETERIMED :** ONG haïtienne qui contribue au développement par un appui à l'amélioration de l'élevage en milieu paysan. Partenaire du CHF sur le programme « Manman Bèf », Solidaires des éleveurs haïtiens. [www.veterimed.org.ht](http://www.veterimed.org.ht)

**PAPDA :** Mouvement d'associations, dont le but est de renforcer les capacités des mouvements sociaux du pays surtout quant à leurs capacités d'interventions sur la scène politique et sociale. [www.papda.org](http://www.papda.org)

**Groupements paysans régionaux :** Plateforme « 4 Je Kontre » regroupant le Mouvement des paysans de Papaye (MPP), Coordination Régionale des Organisations du Sud-Est (CROSE), le mouvement national des paysans du congrès de Papaye (MPKNP) et Tèt kole ti peyizan ayisyen.

## OUTILS D'ANIMATION ET DE RÉFLEXION

*Bibliographie de documents utiles au montage de projet et à la mise en place d'actions d'éducation au développement*

- **Le Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition**, un outil en vue de promouvoir et défendre le droit des peuples à une alimentation adéquate, Via Campesina, octobre 2013.

- **Les nouveaux enjeux de la souveraineté alimentaire**, CCFD-Terre Solidaire, février 2013.

- **Une agriculture résiliente face aux crises et aux chocs : le cas d'Haïti**, Promodev/Cat, février 2013

- **Répondre aux défis du XXIème siècle avec l'agro-écologie: pourquoi et comment?**, Coordination Sud, Gret et AVSF, janvier 2013

- **Agricultures paysannes et souveraineté alimentaire**, Kit éducation au développement, AVSF, 2010.

- **Le droit à l'alimentation : un outil opérationnel pour la sécurité alimentaire mondiale**, Notes de la C2A, Coordination Sud, 1er juin 2010.

- **Pour une coopération au développement rural en appui à l'agriculture haïtienne**, AVSF, 2009

## Panorama global

### DÉFINITIONS

• **Agriculture :** Ensemble des savoir-faire et activités ayant pour objet la culture des terres, et, plus généralement, ensemble des interventions sur le milieu naturel (terrestre, aquatique..) permettant de cultiver, élever et/ou prélever des êtres vivants (végétaux, animaux, voire champignons ou microbes) nécessaires à l'être humain pour couvrir ses besoins, notamment alimentaires.

• **Agricultures familiales :** Exploitations dont le fonctionnement repose essentiellement sur la cellule familiale, une logique patrimoniale et un ancrage fort au niveau du territoire<sup>1</sup>.

• **Souveraineté alimentaire :** Droit des populations, de leur Etat ou d'une union d'Etat à définir leur politique agricole et alimentaire sans dumping<sup>2</sup> vis-à-vis des pays tiers<sup>3</sup>.

• **Développement rural :** Processus qui vise à renforcer l'ensemble des services économiques et sociaux susceptibles d'améliorer la fonction productive et le bien-être social des acteurs d'un territoire rural. Il permet de mettre en valeur le potentiel des communautés rurales, la concertation et le partenariat entre les différents acteurs d'un territoire rural<sup>4</sup>.

(1) Défendre les agricultures familiales, lesquelles et pourquoi ?, Coordination Sud, Résultats des travaux et séminaires, Décembre 07. - (2) Pratiques commerciales contraires à l'esprit de concurrence, pouvant être qualifiées comme étant déloyales ou abusives, correspondant à des positions ou agissements interdits par les réglementations nationales ou internationales. - (3) Définition de la Via Campesina, 1996 - (4) Portail de la Solidarité : <http://www.portail-solidarite.org/domaines/developpement-rural>

### CHIFFRES CLÉS

60% de la population haïtienne s'adonne à l'agriculture<sup>1</sup>

Le secteur agricole représente 25% du PIB<sup>1</sup>

73% des exploitations agricoles sont inférieures à 1 carreau (1.29 hectares)<sup>1</sup>

Dans 40% des cas, les femmes gèrent toutes les activités de récoltes<sup>3</sup>

60% DES BESOINS ALIMENTAIRES de bases sont assurés par l'importation<sup>2</sup>

La production alimentaire ne couvre que 50% des besoins nationaux<sup>1</sup>

38% de la population est en situation d'insécurité alimentaire<sup>3</sup>

### CONSTATS EN HAÏTI

#### Caractéristiques de l'agriculture haïtienne

- Agriculture fortement manuelle pratiquée sur de très petites exploitations.

- **Systèmes de cultures basés sur l'association d'espèces** dont les besoins sont différents (plantes d'ombre, de lumière) ; complémentaires (arbres d'ombrage, arbres sensibles à la lumière). Ceci afin d'optimiser les ressources naturelles (sol, lumière).

- **Agriculture de montagne pluviale**, à faibles intrants chimiques, pratiquée sur des zones à forte pente, sur des sols dégradés, constamment soumis à l'érosion.

- **Secteur peu performant, vulnérable aux catastrophes climatiques**, générant peu de revenus et ne permettant pas de nourrir sa population.

- **Prémices d'organisations professionnelles agricoles** sur les filières stratégiques pour Haïti à l'export (coopératives caféières, organisation de producteurs et d'éleveurs) et **formation de mouvements sociaux et paysans capables** de faire des propositions concrètes de développement local.

#### Facteurs limitant le développement du secteur agricole

- Politique publique de libéralisation commerciale entraînant une dépendance accrue aux importations alimentaires.

- **Insécurité foncière** et accaparement des plaines fertiles par le secteur industriel et minier.

- Dégradation de la couverture végétale et érosion des sols.

- **Insuffisance des infrastructures de production** (routes rurales, irrigations, entrepôts...).

- Manque d'intérêt des forces économiques et politiques pour les activités agricoles.

#### Trois composantes de l'agriculture en déclin : la terre, l'exploitation agricole et les agriculteurs

- **Réduction de la superficie agricole utile** : érosion des montagnes, inondations et urbanisation en plaine.

- **Morcellement des exploitations** (la législation actuelle autorise l'héritage d'une portion de terre par tous les enfants)

- **Précarisation du statut de l'agriculteur** : absence de protection (pas d'assurance santé, ni d'assurance du matériel et infrastructures agricoles), absence de titre foncier (cadastre défectueux).

(1) Une agriculture résiliente face aux crises et aux chocs : le cas d'Haïti, PROMODEV et CTA, Briefing sur le développement en Haïti, 27 février 2013.

(2) N'oublions pas le secteur rural dans la reconstruction : une priorité et une urgence pour la sécurité alimentaire en Haïti, Coordination Sud, <http://www.coordinationsud.org>

(3) Plante kounye a, OXFAM, Not enfomasyon 162, octobre 2012



## OPPORTUNITÉS

- Climat propice à l'agriculture.
- Ecosystèmes permettant d'assurer une production durant toute l'année.
- Grande variété de cultures (maïs, haricot, riz, igname, manioc, mil et sorgho, banane et tubercules).
- Bonnes pratiques et savoirs ancestraux des paysans.
- Coopératives et groupements de producteurs reconnus sur le marché mondial (café, cacao, vetiver).
- Ministère récemment plus impliqué : établissement d'analyses, rapports et d'un plan quinquennal.
- Formation qualifiante de cadres locaux (Faculté d'agronomie).



## RISQUES

- ▲ Absence générale d'investissement gouvernemental (politique et financier).
- ▲ Absence de régime foncier et morcellement des terres.
- ▲ Forte exposition et vulnérabilité aux catastrophes naturelles.
- ▲ Fragilité des sols agricoles (déforestation et érosion).
- ▲ Difficile accès à l'eau.
- ▲ Faible mécanisation des techniques agricoles.
- ▲ Politique de libéralisation (concurrence déloyale de produits agricoles étrangers subventionnés).
- ▲ Absence de relais de formation en agronomie en région.

## ENJEUX D'UN PROJET LIÉ À L'AGRICULTURE & AU DEVELOPPEMENT RURAL

- Donner les moyens aux agricultures familiales de **produire suffisamment pour subvenir aux besoins de leur famille et dégager des revenus, en favorisant la création de revenus non-agricoles** (services et micro-entreprises) pour améliorer la sécurité alimentaire du pays, sans aggraver la fracture alimentaire.
- Renforcer les exploitations agricoles pour **faire face aux catastrophes naturelles**, type tempête ou ouragan.



## POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

**Agences des microprojets** : Centre ressource national d'accompagnement et de financement des petites associations de solidarité internationale françaises : accompagne les petites associations (ressources annuelles inférieures à 100 000€) à toutes les étapes du projet. Deux sessions de financement : printemps et automne.  
[contact@agencemicroprojets.org](mailto:contact@agencemicroprojets.org) | [www.agencemicroprojets.org](http://www.agencemicroprojets.org)

**PRA/OSIM** : Dispositif d'accompagnement, de cofinancement et de capitalisation des projets de développement local portés par les organisations de solidarité issues de la migration. Une session de financement par an dont les étapes préparatoires : d'explicitation, d'écriture, de contractualisation et de dépôt sont programmées et réalisées par des opérateurs d'appui (OPAP) issus des COSIM régionaux ou des Plateformes et Collectifs d'associations. Subvention plafonnée à 15 000 euros. Taux de subvention maximal : 70 % du montant du projet. Budget total du projet limité à 120 000 euros.  
[praosim@forim.net](mailto:praosim@forim.net) | [www.forim.net](http://www.forim.net)

**Fondation Ensemble** : Fondation privée dont la mission est de promouvoir un développement humain durable, via le soutien à 4 secteurs: agriculture et pêche durables, énergies renouvelables, écomatériaux et conservation de la biodiversité. Un appel à projet par an, centré sur 5 pays choisis. Montant de 50 000€ par an pour une durée de 2 à 4 ans. Contributions jusqu'à 50% du budget du projet et subvention maximale de 200 000€.  
[contact@fondationensemble.org](mailto:contact@fondationensemble.org) | [www.fondationensemble.org](http://www.fondationensemble.org)

Consultez les organes décentralisés de votre région, de votre département ou de votre ville pour des sources de financements : [www.conseil-general.com](http://www.conseil-general.com)

Consultez les organismes d'appui aux associations de votre région : [www.collectif-haiti.fr/structures-dappui.php](http://www.collectif-haiti.fr/structures-dappui.php) (accessible uniquement aux membres du CHF)



## ADOPTER UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

- Pour qu'un projet s'inscrive dans une perspective d'efficacité, de développement et de pérennité, il doit répondre à **une demande locale**. Cela permet de prendre en compte les besoins réels de la population. Puis, l'élaboration et la mise en œuvre doivent se faire en étroite **collaboration avec les bénéficiaires, les autorités communales et étatiques** concernées afin d'intégrer au mieux les réalités tant techniques que locales. Lorsque la conception d'un projet se calque sur les spécificités locales et qu'il s'inscrit dans le cadre d'une politique nationale, il a de plus grandes chances de réussir.
- Il convient de s'informer sur les **actions similaires déjà réalisées** dans la zone ou dans des contextes similaires pour éviter la répétition d'actions déjà menées.

## SE POSER LES BONNES QUESTIONS

1. Quels problèmes liés à l'agriculture mon partenaire a-t-il déjà soulevés ?
2. Mon partenaire ou mon organisation avons-nous des compétences en matière d'agriculture, d'agro-écologie ou d'agronomie ? Si non, pouvons-nous identifier d'éventuels partenaires et organismes ressources ?
3. Pouvons-nous dresser un bilan de la situation concernée par le projet : situation foncière, ressources en eau, ressources humaines... ?
4. Comment les bénéficiaires vont-ils être impliqués dans l'élaboration du projet ?
5. Comment les pratiques et savoir-faire locaux vont-ils être pris en compte dans l'élaboration du projet ?
6. Mon partenaire et mon organisation connaissons-nous les politiques nationales en place ?
7. Existe-t-il des initiatives locales de développement local en milieu rural que nous pourrions appuyer ?
8. Incluons-nous des actions liées à la protection et au reboisement des sources ?
9. Envisageons-nous la place des femmes dans les travaux agricoles et le commerce des produits ?
10. Comment prévoyons-nous la pérennité du projet : entretien du matériel, formation de personnes ressources, recours à des consultants... ?
11. Envisageons-nous le renforcement de la structuration du monde paysan ?
12. Envisageons-nous de prendre en considération la protection contre les catastrophes naturelles ?

## PISTES ET RECOMMANDATIONS

Avec de modestes moyens, il est possible d'apporter son soutien au niveau associatif pour :

- ▶ Favoriser les **pratiques d'association de cultures**, mettre en place des unités de stockage familiales et installer des **procédés de conservation des productions agricoles et de fruits**.
- ▶ Appuyer les agriculteurs pour **trouver leurs propres semences dans leurs récoltes**, pour éviter l'achat de semences hybrides non adaptées aux modes de cultures haïtiens.
- ▶ Améliorer la **gestion de l'eau en milieu agricole** (systèmes irrigués à améliorer, lacs collinaires) pour limiter les risques lors de cyclones et pour l'irrigation en cas de sécheresse.
- ▶ Travailler sur la sécurité foncière, en prévoyant dans les projets une subvention pour l'arpentage et les frais de notaire.
- ▶ Chercher à **atténuer l'impact des catastrophes naturelles** en mettant la priorité sur l'information des petits agriculteurs et la sensibilisation des médias des zones rurales à l'importance de la diffusion de cette information.
- ▶ Renforcer la **structuration du monde paysan** au niveau local, régional et national.



Il est important d'essayer de donner la priorité à la production de denrées alimentaires pour une consommation locale et soutenir les initiatives qui aident les petits agriculteurs, en particulier les femmes, à mieux produire les cultures vivrières qui peuvent nourrir leur famille et leur communauté.

